

EINVILLE au JARD

54370



Pour consulter le site Internet :

www.einville-au-jard.com

Pour envoyer un mail :

mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 1

Convoqué le 24 mars 2014, le conseil municipal s'est réuni le vendredi 28 mars 2008 à 20h30, sous la présidence de M. Michel VOGIN, maire sortant.

Avant de procéder à l'appel nominal, M. Michel VOGIN a remercié l'équipe sortante et le personnel communal, et a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés : MM(Mmes) : Sylvie ADANT-VIOLART, Véronique ADMANT, Patricia BARBIER, Christian BRICOT, Jean-Luc DONATIN, Isabelle GENIN, Emmanuelle GUERRE, Colette LANGKUST, Jacques LAVOIL, Bruno LEHMANN, Philippe LEONARD, Cédric MASSON, Brigitte THIRIET, Marc VILLEMAN, Fabrice YONGBLOUTT.

Jacques LAVOIL, le plus âgé des membres du conseil, a pris ensuite la présidence.

Le conseil a choisi pour secrétaire M. Cédric MASSON.

Après lecture des articles du Code général des Collectivités territoriales, le Président a invité le conseil à procéder à l'élection du Maire. Marc VILLEMAN a été élu au premier tour de scrutin avec 12 voix et Jacques LAVOIL a obtenu 3 voix.

Dès sa prise de fonction, Marc VILLEMAN a remercié l'ancienne municipalité pour le travail effectué, et a proposé la reconduction du nombre de 4 adjoints ; décision adoptée à l'unanimité.

La liste conduite par Bruno LEHMANN a obtenu 12 voix – 3 nuls

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés :

- 1^{er} adjoint : Bruno LEHMANN
- 2^{ème} adjoint : Colette LANGKUST
- 3^{ème} adjoint : Cédric MASSON
- 4^{ème} adjoint : Patricia BARBIER

Convoqué le 3 avril 2014, le conseil municipal s'est réuni le jeudi 10 avril 2014 à 20h00, sous la présidence de M. Marc VILLEMAN, Maire.

Présents : MM (Mmes) Sylvie ADANT-VIOLART, Véronique ADMANT, Patricia BARBIER, Christian BRICOT, Jean-Luc DONATIN, Isabelle GENIN, Emmanuelle GUERRE, Colette LANGKUST, Jacques LAVOIL, Bruno LEHMANN, Philippe LEONARD, Cédric MASSON, Brigitte THIRIET, Fabrice YONGBLOUTT

Monsieur le Maire propose de respecter une minute de silence en mémoire de Monsieur Michel DINET, Président du Conseil Général, décédé accidentellement.

▪ **Compte-rendu du conseil municipal du 28 mars 2014**

Lecture a été faite du compte-rendu du conseil municipal du 28 mars 2014 qui n'a fait l'objet d'aucune remarque.

Isabelle GENIN a été nommée secrétaire de séance.

▪ **Désignation des différents délégués**

- Syndicat des Eaux : Jean-Luc DONATIN et Philippe LEONARD sont élus à la majorité (12 voix) -Christian BRICOT (3 voix)
- Syndicat du Collège : Patricia BARBIER, Colette LANGKUST, Cédric MASSON et Marc VILLEMAN sont élus à la majorité (12 voix) – Christian BRICOT (3 voix)
- SDAA : Titulaire : Marc VILLEMAN est élu à la majorité (12 voix) - Monsieur BRICOT a refusé de prendre part au vote et 2 bulletins blancs
Suppléant : Bruno LEHMANN est élu à la majorité (12 voix) - Monsieur BRICOT a refusé de prendre part au vote et 2 bulletins blancs
- Désignation correspondant « Défense » : le conseil municipal désigne Philippe LEONARD (Christian BRICOT refuse de participer au vote – 2 abstentions)
- Désignation du référent « Jeunesse » : le conseil municipal désigne Cédric MASSON (12 pour – 1 abstention – 1 contre – Christian BRICOT refuse de participer au vote)
- Désignation du délégué du CNAS : le conseil municipal désigne Patricia BARBIER (12 pour – 2 abstentions – Christian BRICOT refuse de participer au vote)

▪ **Définition des commissions, mise en place et délégations**

- Travaux, urbanisme, assainissement, personnel technique communal, sécurité, risques naturels, conseil des sages
Bruno LEHMANN, adjoint délégué, Philippe LEONARD, Fabrice YONGBLOUTT, Jean-Luc DONATIN - Marc VILLEMAN – Christian BRICOT

- Environnement, embellissement, fleurissement, bois et forêts
Bruno LEHMANN, adjoint délégué – Jean-Luc DONATIN, Isabelle GENIN, Philippe LEONARD, Marc VILLEMANN
- Finances, vie économique, administration, juridique
Colette LANGKUST, adjointe déléguée – Fabrice YONGBLOUTT, Patricia BARBIER, Sylvie ADANT-VIOLART, Véronique ADMANT, Marc VILLEMANN
- Information et communication
Colette LANGKUST, adjointe déléguée – Isabelle GENIN, Sylvie ADANT-VIOLART, Cédric MASSON, Marc VILLEMANN
- Jeunesse, sports, vie associative, conseil municipal des jeunes, fêtes, cérémonies
Cédric MASSON, adjoint délégué – Véronique ADMANT, Jean-Luc DONATIN, Emmanuelle GUERRE, Marc VILLEMANN
- Ecole, périscolaire
Cédric MASSON, adjoint délégué – Brigitte THIRIET, Fabrice YONGBLOUTT, Colette LANGKUST, Patricia BARBIER, Marc VILLEMANN, Emmanuelle GUERRE, Christian BRICOT
- Centre Communal d'Action Sociale, maison de retraite, solidarité, accessibilité
Patricia BARBIER, adjointe déléguée – Sylvie ADANT-VIOLART, Philippe LEONARD, Marc VILLEMANN, Jacques LAVOIL

▪ **Membres du Conseil d'administration du CCAS**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de fixer à 10 le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu, qu'une moitié est désignée par le Conseil municipal et l'autre moitié par le Maire.

Le Maire rappelle qu'il est Président de droit et qu'il ne peut être élu sur une liste.

La liste des candidats a été présentée ; sont élus Patricia BARBIER, Isabelle GENIN, Colette LANGKUST, Jacques LAVOIL et Philippe LEONARD.

▪ **Enveloppe indemnités de fonction**

Considérant que la commune compte 1263 habitants, après en avoir délibéré, le Maire propose le montant des indemnités maximales :

- Maire : 43 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1015
- Adjoint : 16.5 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1015

Le choix est fait de prendre la totalité de l'enveloppe (109 % de l'indice 1015 de la fonction publique), afin de rémunérer également les conseillers municipaux délégués.

Le conseil municipal donne son accord à la majorité : 12 voix pour, 3 contre.

▪ **Indemnité de conseil au Comptable du Trésor**

Cette indemnité a été renouvelée à hauteur de 100 % et acceptée à l'unanimité.

▪ **Achat de matériel informatique**

Après examen des propositions de la société Conseil PC, et suite à l'arrêt de la maintenance Windows XP, il convient de changer le matériel de la commune, de l'école et de la Maison de retraite, pour une enveloppe de 3112,18 € HT.

Le conseil municipal donne son accord : 14 voix pour, 1 abstention.

▪ **Location logement**

A l'unanimité, le conseil municipal décide de céder en location, à compter du 15 avril, un appartement situé 2 rue des Brasseries, pour un loyer mensuel de 465 €, et autorise le Maire à signer le bail correspondant.

▪ **Avenant n° 1 au contrat pluriannuel d'assainissement**

Le conseil municipal, après examen de l'avenant n° 1 au contrat pluriannuel d'assainissement n°2043, autorise, à l'unanimité, le Maire à le signer. Cet avenant modifie les modalités de mandatement des aides de l'Agence de l'Eau et supprime une opération de travaux non réalisés (ligne 8).

▪ **Travaux rue Neuve**

Suite à des problèmes dans le réseau d'assainissement, le conseil municipal autorise le Maire (14 voix pour, 1 abstention) à signer la proposition de la société PRESTINI TP, pour les travaux à réaliser rue Neuve, pour un montant de 2540.50 € HT.

▪ **Création d'emplois occasionnels**

Considérant qu'en raison du congé maladie d'un adjoint technique, des congés d'un autre adjoint, il y a lieu de créer un emploi occasionnel d'adjoint technique 2^{ème} classe, à durée déterminée.
Le conseil municipal donne son accord pour créer cet emploi.

Convoqué le 24 avril 2014, le conseil municipal s'est réuni le mardi 29 avril 2014 à 20h00, sous la présidence de M. Marc VILLEMANN, Maire.

Présents : MM (Mmes) Patricia BARBIER, Christian BRICOT, Jean-Luc DONATIN, Isabelle GENIN, Colette LANGKUST, Jacques LAVOIL, Philippe LEONARD, Fabrice YONGBLOUTT

Excusés : MM (Mmes) Sylvie ADANT-VIOLART (procuration Patricia BARBIER), Véronique ADMANT (procuration Fabrice YONGBLOUTT), Emmanuelle GUERRE (procuration Jacques LAVOIL), Bruno LEHMANN (procuration Philippe LEONARD), Cédric MASSON (procuration Colette LANGKUST), Brigitte THIRIET (procuration Isabelle GENIN)

Monsieur le Maire félicite les Conseillers élus : Philippe LEONARD, Vice-président au Syndicat des Eaux – Christian BRICOT, Président du Syndicat du Collège – Jacques LAVOIL, Vice-président à la CC Sânon – ainsi que Alain HENRY, présent dans le public, élu Président du Comité des fêtes.

▪ **Compte-rendu du conseil municipal du 10 avril 2014**

Lecture a été faite du compte-rendu du conseil municipal du 10 avril 2014 qui a fait l'objet d'observations :

- Christian BRICOT précise avoir voté pour les travaux de la rue Neuve
- Jacques LAVOIL précise qu'Emmanuelle GUERRE a voté contre les indemnités du maire et des adjoints.

Patricia BARBIER a été nommée secrétaire de séance.

▪ **Compte-rendu « commissions communales » du 16 avril**

Au cours de cette réunion, un point a été fait sur :

- le matériel de commune (tracteur, débroussailleuse, karcher),
- le fleurissement (création d'une haie à hauteur du pont de Raville),
- l'itinéraire « découverte » (abri vélo, pédibus, signalétique),
- l'école (porte d'entrée)
- travaux à la Maison de retraite (VMC, plan de travail salle de soins)
- différents travaux à prévoir (canal du moulin, haut de la rue A. Briand...).

▪ **Compte-rendu commission « travaux » du 23 avril**

De l'amiante a été découverte dans les différents chantiers dont à Bauzemont ; il est donc demandé de contacter le Conseil Général pour faire analyser l'enrobé de la Grande Rue. Des carottages seront effectués. Si de l'amiante devait se trouver dans l'enrobé, le projet pourrait être très retardé.

Le choix des 8 candélabres est à faire : une explication est donnée quant à la différence de prix entre le LED ou ampoule.

▪ **Délégation du conseil municipal au maire**

Le conseil municipal, à l'unanimité, a donné son accord pour 19 délégations habituelles sur les 24 possibles, au maire.

▪ **Indemnités du maire et des adjoints**

En préambule à la demande d'annulation de la précédente délibération sur les indemnités du maire et des adjoints, Monsieur le Maire précise que les heures de délégation auxquelles il a droit, ne sont pas rémunérées par son employeur.

Il propose de réduire les indemnités :

- Maire : 37 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1015
- Adjoints : 15 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1015

Il n'y aura pas de rémunération pour les conseillers délégués.

A la majorité (12 voix pour, 3 contre), ces indemnités sont adoptées.

▪ **Commission communale des impôts directs (CCID)**

Président : Marc VILLEMANN

Titulaires : BARBIER Patricia, LANGKUST Colette, LAVOIL Jacques, LEHMANN Bruno, LEONARD Philippe, YONGBLOUTT Fabrice

Suppléants : ADANT-VIOLART Sylvie, ADMANT Véronique, DONATIN Jean-Luc, GENIN Isabelle, MASSON Cédric, THIRIET Brigitte

Une liste de douze personnes complétant les douze conseillers municipaux sera transmise à la Direction des Impôts, qui retiendra 6 titulaires et 6 suppléants.

▪ **Commission d'appel d'offres**

Le Maire est Président de droit. Il ne peut pas figurer sur la liste constituée pour cette commission, qui comprend 3 titulaires et 3 suppléants.

Sont élus à l'unanimité :

- titulaires : Bruno LEHMANN, Philippe LEONARD, Christian BRICOT
- suppléants : Jean-Luc DONATIN, Fabrice YONGBLOUTT, Isabelle GENIN

▪ **Désignation des représentants à l'EPA**

L'adhésion a été votée en février 2014, il faut élire un titulaire et un suppléant :
Marc VILLEMAN est élu titulaire,
Jacques LAVOIL, est élu suppléant.

▪ **Budget général fonctionnement et investissement**

L'adjoint et le délégué aux finances présentent les budgets prévisionnels.

Les recettes sont approuvées à l'unanimité. Quant aux dépenses, elles sont votées à la majorité (12 voix pour, 3 contre).

Le budget est approuvé à l'unanimité.

Voir annexes 1 et 2.

▪ **Budget assainissement**

Les budgets fonctionnement et investissement sont approuvés à l'unanimité.

Voir annexe 3.

▪ **Taux d'imposition 2014**

A l'unanimité, les taux d'imposition pour 2014 restent inchangés par rapport à 2013 :

Taxe d'habitation : 14.94

Taxe foncière bâti : 10.26

Taxe foncière non bâti : 18.82

CFE (ancienne taxe professionnelle) : 17.26

▪ **Subvention CCAS et assainissement**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de verser au CCAS d'Einville au Jard, pour l'exercice 2014 : 3400 € au titre de la participation de fonctionnement.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de verser au service assainissement de la commune d'Einville au Jard, pour l'exercice 2014 : 65990 € au titre de la participation de fonctionnement.

▪ **Indemnité d'occupation, dotation soins Maison de retraite**

Le conseil vote à l'unanimité, le montant de l'indemnité d'occupation et d'utilisation à 76 439,14 € décomposé comme suit :

Emprunt et matériel : 59 065,14 €

Provision : 17 374 €

Le montant de la dotation soins est fixé à 9 071,74 €.

▪ **Remise en concurrence marché assurances statutaires**

Le conseil municipal autorise le maire à signer l'appel d'offres de remise en concurrence marché assurances statutaires 2015-2018.

▪ **Locations du Familial**

A l'unanimité, le conseil municipal décide de mettre à disposition la salle Le Familial :

- le 24 juin 2014 à la Chambre d'Agriculture de Meurthe et Moselle, en partenariat avec le Pôle Emploi de Lunéville (forum saisonnier récoltes de fruits)

- du 17 au 20 octobre 2014 à la Fédération des Foyers Ruraux de Meurthe et Moselle afin d'organiser le festival SanonZik'al,

contre rétrocession des frais (consommables, chauffage...).

▪ **Subvention Foyer Rural**

Le Foyer Rural d'Einville demande une subvention pour la 36ème marche du 1^{er} mai.

A l'unanimité, il est décidé de ne pas accorder cette subvention.

▪ **Délibération de principe compte 6232 « Fêtes et cérémonies »**

Il est demandé aux collectivités de préciser, par délibération, les principales caractéristiques des dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies ». A l'unanimité, le conseil a détaillé les dépenses à inscrire dans ce compte, dans la limite des crédits inscrits au budget.

▪ **Reprise des concessions (2013-2014)**

Le conseil municipal autorise le maire à reprendre et à remettre en service, pour de nouvelles inhumations, les 32 dernières concessions en état d'abandon.

▪ **Commission « communes minières »**

Le conseil municipal désigne, à l'unanimité, Philippe LEONARD, délégué auprès de l'association des Communes Minières de France (ACOM).

▪ **Membres CCAS**

Afin de compléter le bureau, 5 personnes ont été sollicitées :

Mesdames : Raymonde REOT au titre des aînés, Gisèle BESSOT représentant les handicapés, Martine RENAUD pour l'ADMR, Martine THIRIET présentée par l'UDAF,
Monsieur : André MARCHAL au niveau social.

▪ **Eclairage « Grande Rue »**

Sur proposition de la commission « travaux », le conseil municipal, à l'unanimité, choisit les 8 candélabres équipés d'ampoules LED ;

▪ **Informations diverses**

- Nouvelles Activités Périscolaires : une réunion sera programmée avec les maires suite aux nouvelles dispositions du gouvernement. Des parents sont inquiets. Pour l'instant, nous sommes en attente du retour des fiches d'inscriptions ; cela sera revu avec les enseignants et l'ensemble des personnes concernées.

- Le compte rendu du Conseil d'Ecole du 21 mars a été présenté, ainsi que celui du Syndicat des eaux du 18 mars.

- Les inscriptions pour la prochaine rentrée se feront le 13 mai à partir de 16h30 à l'école René Schweitzer ; se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile, du carnet de vaccination à jour, et un certificat de radiation en cas de changement d'école. A compter de cette année, toutes les inscriptions seront envoyées dans les mairies de résidence pour validation. Les inscriptions ne seront effectives qu'après accord du Maire de la commune.

- Les commissions « travaux », « fleurissement », « information – communication » sont ouvertes aux habitants de la commune. Vous pouvez vous inscrire en mairie.

- La journée « fleurissement » aura lieu le 24 mai prochain ; rendez-vous à 9h00 devant la mairie pour tous les bénévoles intéressés.

- La commune ayant décidé de limiter les produits phytosanitaires (désherbants), il est demandé aux Einvillois, pour rendre agréable notre village, de désherber devant leur habitation.

- Dimanche 25 mai de 8h00 à 18h00 : élections européennes. N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité.

- Il est rappelé que la tonte et tous travaux bruyants ne doivent s'effectuer : en semaine que de 8 à 20 heures, les samedis : de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures et les dimanches et jours fériés : de 10 à 12 heures.

Prochain conseil : Jeudi 5 juin à 20 h 00

ANNEXE 1

COMMUNE D'EINVILLE AU JARD
BP 2014

VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2013				Budget Primitif 2014			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Total dépenses de fonctionnement	1 303 398,01	1 361 955,43	-58 557,42	104	765 280,00		765 280,00	-41,3
011 - Charges à caractère général	255 880,00	221 716,57	34 143,43	86	259 910,00		269 910,00	5,4
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	81 750,00	75 276,88	6 473,12	92	85 000,00		85 000,00	3,9
61 - SERVICES EXTERIEURS	105 000,00	76 519,04	28 380,96	72	107 600,00		107 600,00	2,4
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	61 710,00	62 581,81	-871,81	101	69 910,00		69 910,00	13,2
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	7 400,00	7 238,84	161,16	97	7 400,00		7 400,00	0,0
012 - Charges de personnel et frais assimilés	211 300,00	204 392,35	6 907,65	96	222 650,00		222 650,00	5,3
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 550,00	3 293,95	256,05	92	3 550,00		3 550,00	0,0
64 - CHARGES DE PERSONNEL	207 750,00	201 098,40	6 651,60	96	219 100,00		219 100,00	5,4
014 - Atténuations de produits	50 932,00	50 932,00	0,00	100	50 932,00		50 932,00	0,0
65 - Autres charges de gestion courante	126 700,00	125 238,79	1 461,21	98	188 294,00		188 294,00	48,6
66 - Charges financières	15 200,00	15 124,29	75,71	99	12 548,00		12 548,00	-17,5
67 - Charges exceptionnelles	200,00	161,15	38,85	80	400,00		400,00	100,0
Total dépenses réelles	660 192,00	617 565,15	42 626,85	93	744 734,00		744 734,00	12,8
Total dépenses d'ordre	543 206,01	744 390,28	-101 184,27	116	20 546,00		20 546,00	-96,9

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2013				Budget Primitif 2014			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Total recettes de fonctionnement	1 855 014,13	2 628 986,08	-773 981,95	141	1 734 319,96		1 734 319,96	-6,6
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	24 200,00	14 352,41	9 847,59	59	29 900,00		29 900,00	23,5
73 - Impôts et taxes	354 383,00	363 747,80	-9 364,80	102	379 543,00		379 543,00	7,0
74 - Dotations, subventions et participations	308 255,00	352 571,55	-44 316,55	114	292 970,00		292 970,00	-5,0
75 - Autres produits de gestion courante	175 000,00	185 904,31	-10 904,31	106	179 000,00		179 000,00	2,2
76 - Produits financiers	1 000,00	270,79	729,21	27	300,00		300,00	-70,0
77 - Produits exceptionnels	2 000,00	724 040,41	-722 040,41	999	2 000,00		2 000,00	0,0
013 - Atténuations de charges	1 600,00	2 066,00	-466,00	129	17 340,00		17 340,00	983,7
002 - Excédent de fonctionnement reporté	983 448,13	983 448,13	0,00	100	828 772,96		828 772,96	-15,8
Total recettes réelles	1 849 886,13	2 626 401,40	-776 515,27	141	1 729 825,96		1 729 825,96	-6,5
Total recettes d'ordre	5 128,00	2 594,68	2 533,32	50	4 494,00		4 494,00	-12,4

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2013				Budget Primitif 2014			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde de fonctionnement	551 516,12	1 267 040,65	-715 424,53	228	969 039,96		969 039,96	75,6

EXCEDENT DE L'EXERCICE = 140 267

ANNEXE 2

COMMUNE D'EINVILLE AU JARD
BP 2014

VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2013				Budget Primitif 2014			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Total dépenses d'investissement	1 871 545,05	1 538 021,21	333 523,84	82	2 205 665,07	33 918,62	2 239 583,69	19,6
001 - Déficit d'investissement reporté					426 854,07		426 854,07	0,0
16 - Emprunts et dettes assimilés	59 220,00	59 219,12	0,88	99	50 734,00		50 734,00	-14,4
20 - Immobilisations incorporelles	20 540,00	15 715,45	4 824,55	76	2 432,00	4 824,54	7 256,54	-64,7
204 - Subventions d'équipement versées	5 000,00	5 000,00	0,00	100				-100,0
21 - Immobilisations corporelles	287 822,05	179 649,14	108 172,91	62	176 848,00	19 914,08	196 763,08	-31,7
23 - Immobilisations en cours	349 835,00	132 842,82	216 992,18	37	823 302,00	9 180,00	832 482,00	137,9
27 - Autres immobilisations financières	1 144 000,00	1 143 000,00	1 000,00	99	721 000,00		721 000,00	-37,0
Total dépenses réelles hors opérations	1 866 417,05	1 535 426,53	330 990,52	82	2 201 171,07	33 918,62	2 235 089,69	19,7
Total dépenses d'ordre	5 128,00	2 594,68	2 533,32	50	4 494,00		4 494,00	-12,4

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2013				Budget Primitif 2014			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Total recettes d'investissement	1 871 545,05	1 111 167,14	760 377,91	59	2 217 078,69	22 505,00	2 239 583,69	19,6
001 - Excédent d'investissement reporté	301 410,04	301 410,04	0,00	100				-100,0
024 - Produits des cessions d'immobilisations	722 000,00		722 000,00	0	721 000,00		721 000,00	-0,2
10 - Dotations, fonds divers et réserves	28 569,00	33 313,82	-4 744,82	116	486 567,69		486 567,69	999,0
13 - Subventions d'investissement reçues	174 483,00	30 176,00	144 307,00	17	154 054,00	22 505,00	176 559,00	1,1
16 - Emprunts et dettes assimilés	1 877,00	1 877,00	0,00	100	2 000,00		2 000,00	6,5
Total recettes réelles hors opérations	1 228 339,04	366 776,86	861 562,18	29	1 363 621,69	22 505,00	1 386 126,69	12,8
Total recettes d'ordre	643 206,01	744 390,28	-101 184,27	115	853 457,00		853 457,00	32,6

SOLDE D'INVESTISSEMENT	Année 2013				Budget Primitif 2014			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde d'investissement		-426 854,07	426 854,07	0	11 413,62	-11 413,62		

ANNEXE 3

ASSAINISSEMENT - BUDGET 2014

DEPENSES	2013		2014		2013		2014		RECETTES
FONCTIONNEMENT			BP				BP		
fournitures non stockables	2 000,00	353	18 200,00						
fournitures de petit équipement et entretien	1 500,00		1 500,00						
fournitures administratives	500,00		100,00		60 000,00	58 821,74	61 000,00		redevance assainissement
fournitures - vêtements de travail	500,00		1 000,00		7 920,00	14 487,00	638,00		participation raccordement égout
locations, droits de passage	500,00	420	0,00		100,00		100,00		rémunération exploitant (versement AE)
entretien et réparation	10 000,00	2548,37	9 000,00						
honoraires	5 000,00		4 000,00						
étude recherche	1 000,00		0,00						
personnel extérieur	8 000,00		11 340,00		16 835,00	16 835,00	35 360,00		subvention budget général 64 290 *55%
maintenance			15 000,00						
frais postaux	100,00		100,00		12 414,00	12 414,00	30 630,00		subvention budget général 51051*60%
assurance			2 000,00						
services bancaires	3 000,00	300	250,00						
frais financiers	14 000,00	12192,3	26 223,00			195,77			mandats annulés
charges de gestion courante	2 000,00	1688	1 800,00						autres produits de gestion courante
versement agence eau	12 406,00	12406	11 238,00		2 000,00		3 700,00		participation frais de fonctionnement Raville
annulation de titres	100,00	58,94	4 000,00						
pertes sur créances irrécouvrables	200,00	22,26	800,00				0,05		autres produits exceptionnels
dotation amortissements	32 603,00	32602,58	32 603,00		7 775,00	7 774,16	7 775,00		quote part de subvention
valeur comptable éléments d'actif cédés	2 680,00		2 766,00		2 680,00		2 766,00		produit cession d'éléments d'actif
autofinancement section Inv.	89 308,00		15 349,00		150 134,31		137 401,23		excédent de fonctionnement reporté
TOTAL	185 397,00	62 591,45	157 269,00		259 858,31	110 527,72	279 370,23		TOTAL
	48 100,00								
EXCEDENT DE L'EXERCICE						47 936,27	49,00		
EXCEDENT REPORTE						150 134,31	137 401,23		
RESULTAT CUMULE FONCTIONNEMENT						198 070,58	137 450,23		

DEPENSES	2013			2014		2013			2014		RECETTES
INVESTISSEMENT	BP + DM	REALISE	RAR	BP	BP + RAR	BP + DM	REALISE	RAR	BP	BP + RAR	
remboursement capital emprunt	7 894,00	7 893,34		23 549,00	23 549,00				32 603,00	32 603,00	amortissements
reprise subventions	7 775,00	7 774,16		7 775,00	7 775,00	32 603,00	32 602,58		32 603,00	32 603,00	subvention AERM + CG
travaux	1 404 141,00	1 138 629,55	102 544,00	11 500,00	114 044,00	739 300,00	318 060,88	373 244,00		373 244,00	
travaux branchements				3 100,00	3 100,00					0,00	
terrains	26 222,00	15 449,20		11 637,00	11 637,00	2 680,00			2 766,00	2 766,00	sortie terrain de factif
travaux Grande Rue	2 700,00	1 819,00			0,00					0,00	
Opération pour le compte de Raville travaux	130 000,00	45 634,54	84 365,00		84 365,00	70 000,00	45 634,54	24 365,00		24 365,00	opération pour le compte de Raville
					0,00	60 000,00		60 000,00		60 000,00	opération pour compte de Raville subvent
avances sur marchés	80 000,00	66 833,32			0,00				6 843,00	6 843,00	régularisation travaux compte de tiers
régularisation avances sur marché	80 000,00	46 357,56		20 476,00	20 476,00	80 000,00	46 357,56	20 476,00		20 476,00	régularisation avances sur marché
remboursement emprunt à court terme			250000,00		250 000,00	400 000,00	300 000,00	250 000,00		250 000,00	emprunt à court terme
					0,00	57 180,00	14 043,00	42 127,00		42 127,00	subvention CG DCI
					0,00						
					0,00	286 738,00	69 349,76	209 923,00		209 923,00	fonds de compensation tva
					0,00					0,00	
déficit d'investissement reporté	121 560,68			583 419,35	583 419,35	42 483,68	42 483,68		60 669,35	60 669,35	affectation résultat de fonctionnement
					0,00	89 308,00			15 349,00	15 349,00	autofinancement section investissement
TOTAL	1 860 292,68	1 330 390,67	436 909,00	661 456,35	1 098 365,35	1 860 292,68	868 532,00	709 659,00	388 706,35	1 098 365,35	
						2013				2014	
RESULTAT DE L'EXERCICE						-461 858,67				568 070,35	
REPORT RESULTAT ANTERIEUR						-121 560,68				-583 419,35	
RESULTAT CUMULE INVESTISSEMENT						-583 419,35				-15 349,00	

RESULTAT CUMULE	RESULTAT 2013			PREVISIONNEL 2014	Virement section inve:	TOTAL BUDGET
	sans RAR	RAR	avec RAR			
section fonctionnement	198 070,58	0,00	198 070,58	137 450,23	-15 349,00	122 101,23
section investissement	-583 419,35	272 750,00	-310 669,35	-15 349,00	15 349,00	0,00
	-385 348,77	272 750,00	-112 598,77	122 101,23	0,00	122 101,23